

# PLAN CANTONAL DE GESTION DES DECHETS 2004 : Bilan au 1er novembre 2010

## 1. Introduction

Dans le but de permettre un suivi de l'application du Plan Cantonal de Gestion des Déchets adopté en 2004 par le Conseil d'Etat, la Commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets a décidé de charger le service compétent (Service des Eaux, Sols et Assainissement, ci-après SESA) d'élaborer tous les deux ans un bilan couvrant les différents chapitres du Plan.

## 2. Déchets urbains et déchets industriels banals

Nombre de communes équipées d'une déchèterie au 31.12.2009 : 325 (31.12.2007 : 322)

Déchets collectés par les communes en 2009 : Quantité recyclée : 146'000t/an (2007 : idem) Incinérée : 191'000 t/an (2007 :198'000t/an)

Déchets Industriels Banals (DIB) : Quantité recyclée : 97 '000t/an

Incinérée : 56'000t/an en 2009 (estimation, statistique fédérale non encore disponible)

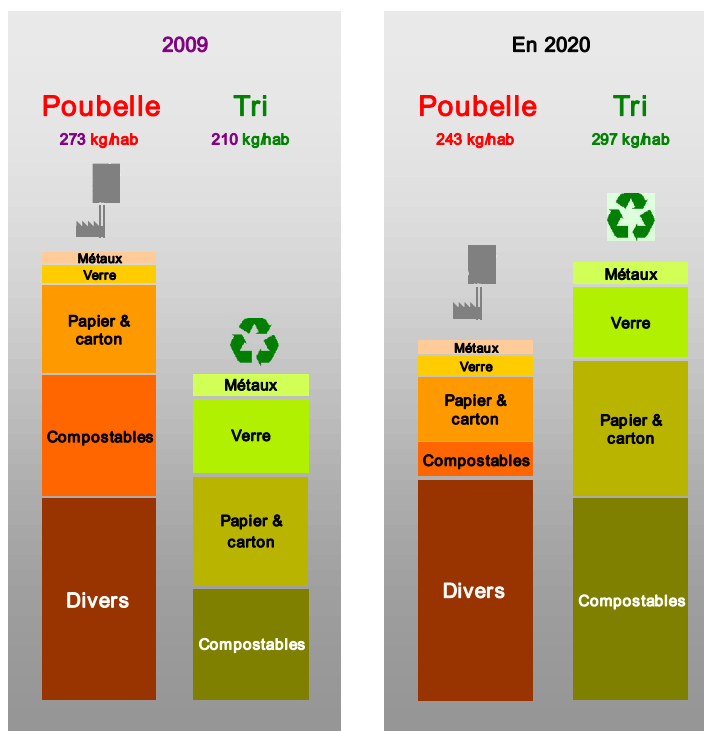
Taux de recyclage : 43.4 % (communes) (42.4 % en 2007) 49% (comm+DIB)

Avec comptabilisation du bois collecté par les communes: taux de 45 % (44 % en 2007)

**En diminution :** Ordures ménagères (259 – 242 kg/hab), compost (82 - 81 kg/hab), papier, cartons (78 - 72 kg/hab), verre : (46 – 45 kg/hab) collectés par les communes. Production spécifique de déchets urbains incinérables, avec DIB (383- 366 kg/hab en 2009).

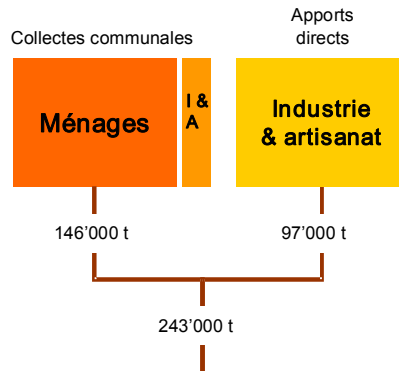
**En augmentation :** Avec DIB: compost: (137-156Kg/hab), papier cart.: (127-154Kg/hab). Déchets encombrants incinérables (33Kg/hab-36Kg/hab)

*Collectes  
communales : état  
2009 et objectifs  
pour 2020*

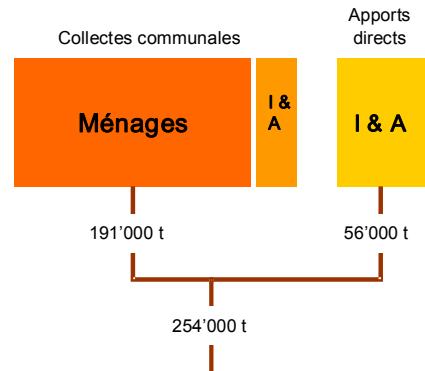


*Répartition de la production (2009)*

**Déchets urbains et DIB recyclables** 



**Déchets urbains et DIB incinérables** 

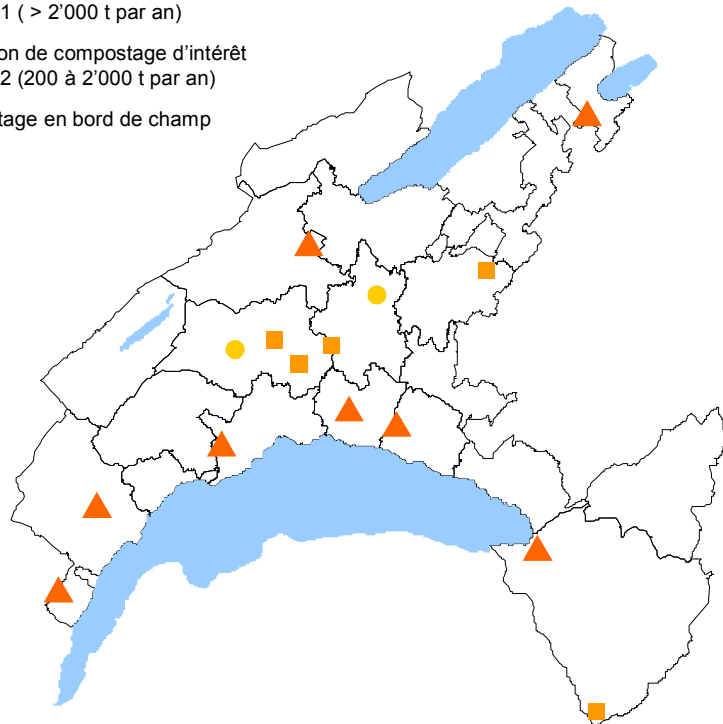


La répartition des déchets urbains collectés par les communes et dans les entreprises du canton dans les différentes filières de traitement est inchangée. Les quantités de matières compostables et de papier sont en augmentation.

Au sujet du compostage, on relèvera la mise en service de la compostière de Lucens, qui complète désormais le dispositif cantonal (voir carte page suivante). Les déchets végétaux collectés sur le site de Flendruz (Pays d'Enhaut) ne sont plus traités sur place mais acheminés à la compostière de Villeneuve.

### *Distribution des compostières*

- ▲ Installation de compostage d'intérêt régional 1 (> 2'000 t par an)
- Installation de compostage d'intérêt régional 2 (200 à 2'000 t par an)
- Compostage en bord de champ



## **2.1. Déchets urbains : Financement de l'élimination des déchets et règlements communaux**

Financement : taxe proportionnelle : 78 communes (53 en 2007), 96'000 hab (72'000 hab.en 2007)

autres taxes : 166 comm.(149 en 2007) , 167'000 hab (152'000 hab.en 2007)

impôt seul : 131 comm. (176 en 2007), 424'000 hab (437'000 hab.en 2007)

Règlements sur les déchets : 287 communes (258 communes en 2007)

Organisation régionale : 356 communes, 7 organisations

**En augmentation** : communes avec taxe proportionnelle à la quantité de déchets, communes avec autres modes de taxation, communes avec règlement sur la gestion de déchets, affiliation à une organisation

**En diminution** : financement par l'impôt

## **2.2. Déchets urbains : Prévention et formation :**

901 classes visitées (1099 en 2007), dont 119 (101 en 2007) dans le post-obligatoire, où 10 établissements sur 16 ont été visités (7 en 2007).

**Sensibilisation** : Journée «Coup de balai » : 46 communes (53 communes en 2007)

123'000 dépliant ' INFO-INTOX '(100'000 en 2007), 474 DVD de formation (380 en 2007) - cumul depuis 2004 ; 12'000 brochures sur la gestion des déchets de chantier (nouvelle production).

**En diminution:** nombre de classes de l'école obligatoire ayant fait appel à une animation sur la gestion des déchets, communes participant à la journée ' Coup de balai ',

**En augmentation :** nombre de classes d'établissements de formation professionnelle ayant fait appel à une animation sur la gestion des déchets

### 3. Boues d'épuration des eaux usées

En 2009, analyses des métaux-lourds : 91 STEP sur 176, 12 cas de dépassement (6 en 2007)

Production totale de boues d'épuration : 17'400 t MS (2007 : 17'800 tMS)

Tonnage remis comme engrais : 0 tMS (2007 : 2'300 tMS)

Tonnage incinéré : 17'400 tMS (2007 : 14'300 tMS)

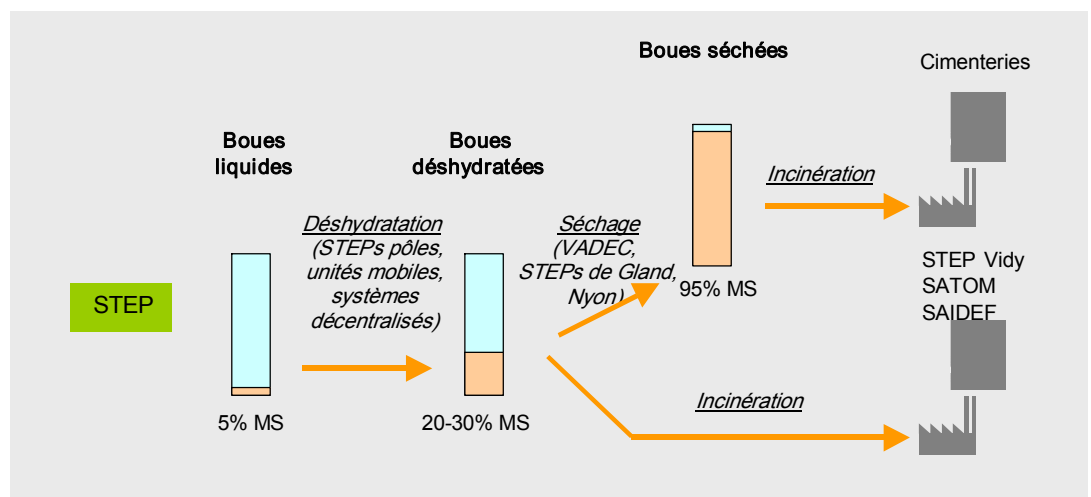
Capacité des filières d'incinération. : 18'600 tMS (2007 : 15'000 tMS)

Phragmicompostage réalisé pour 13 petites STEP, en projet pour 2 autres (2007 : 3, respectivement 11)

**En augmentation:** STEP disposant d'une filière complète de déshydratation/incinération, tonnage incinéré, dépassements des valeurs-limites pour les éléments polluants

**En diminution :** boues remises comme engrais (interdiction totale dès le 1<sup>er</sup> octobre 2008)

*Traitement des boues dès 2008*



### 4. Déchets d'appareils électriques et électroniques

6 centres en activité pour la réception et le démontage (voir carte page suivante), 10 '700 tonnes/an, 0,5 pour mille de taux de réutilisation des composants. Les statistiques sont désormais entièrement confiées à la branche (SWICO, SENS). Dès 2009, les chiffres agglomérés par canton sont disponibles grâce aux statistiques tirées de l'application de l'OMoD (déchets soumis à contrôle).

Le canton reçoit les résultats des organisations et contrôle les centres de réception/démontage.

**Stable :** nombre de sites de démontage (6-6),

**En diminution :** tonnage collecté et démonté (15'000 t/an – 11'000 t/an).

## 5. Véhicules hors d'usage

7 centres de collecte/traitement, 39 '000 tonnes /an, 5 en complète conformité, 2 à améliorer sur le plan de la sécurité incendie. Tous en conformité protection des eaux.

**En augmentation:** tonnage traité (37'000 tonnes/an-39'000 tonnes/an)

## 6. Déchets animaux

Réception et tri : modernisation et mise aux normes des centres d'Yverdon, SteCroix, Clarens, Moudon : réalisé

Contrat d'élimination entre le canton et CENTRAVO à Lyss reconduit jusqu'en 2013

Abandon du projet d'incinérateur à Clarens, report de 450 tonnes/an sur le contrat avec CENTRAVO

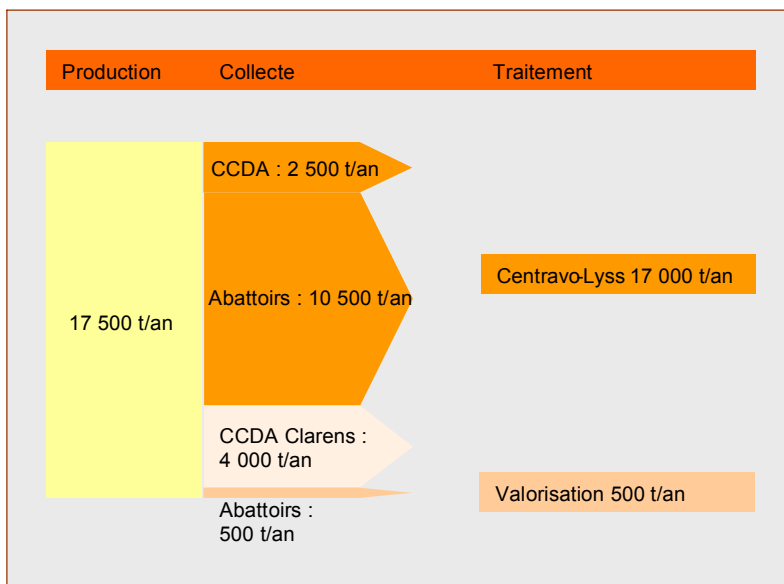
Site d'enfouissement en cas d'épizootie : étude en réalisation, aboutissement en 2011

**En augmentation :** mise aux normes des centres de réception

**Stable :** quantité réceptionnée et triée (17 '000 tonnes/an)

**Non réalisé:** site d'enfouissement en cas d'épizootie

*Répartition probable des filières de traitement des déchets en 2020*



## 7. Résidus de l'incinération

L'UIOM TRIDEL à Lausanne livre dès début 2010 la moitié de sa production de scories aux carrières du Lessus, équipée de casiers conformes à l'OTD, et l'autre moitié sur le site de Valeyres-sous-Montagny, en raison de la libération de capacités aux Carrières du Lessus pour les besoins de l'UIOM de la SATOM à Monthey. La production vaudoise de scories se situe à environ 56'000 t/an. La production totale a augmenté de 7'000 tonnes en 2008 et 2009, en raison de l'importation de déchets urbains suisses et étrangers, dans une phase de transition. Planification d'un site cantonal de stockage définitif sur le plateau, en cours (projet à Method). La baisse des importations dès 2010 se traduira par une diminution d'environ 5000 tonnes/an. La quantité de cendres et boues à stabiliser et stocker définitivement à l'ISDS d'Oulens-sous-Echallens est restée stable à environ 12-13'000 tonnes /an (part provenant de l'incinération de déchets vaudois : environ 1'800 tonnes)

**Légère augmentation** : production de résidus de l'incinération hors importations

## 8. Déchets spéciaux

Collecte des déchets spéciaux : 107'230 tonnes en 2009 (117'100 en 2008 et 99'760 en 2007). Les fluctuations sont liées principalement à la situation économique plutôt mauvaise en 2009 et excellente en 2008, ainsi qu'au tonnage de terre polluée éliminée qui varie fortement d'une année à l'autre. (22'380 tonnes en 2009 et 41'880 tonnes en 2008).

Les dépotoirs de route représentent 7'300 tonnes et les huiles usées 4'135 tonnes.

Les déchèteries communales ont permis de collecter **635 tonnes de déchets spéciaux ménagers** (DSM) en 2009 (601 t. en 2008 et 574 t. en 2007, 611 t. en 2006), dont la plus grande partie a été prise en charge par CRIDEC à Eclépens, à l'exception des peintures sans solvant éliminées directement en UIOM (TRIDEL, SATOM, SAIOD) et d'une petite partie des piles et batteries acheminées directement à Wimmis (BATREC). Les peintures (302 t.), les batteries (116 t.) et les piles (85 t.) représentent le 80% des DSM.

Le centre CRIDEC a traité 37'420 tonnes de déchets spéciaux en 2009 (39350 tonnes en 2008) l'unité de stabilisation 12'011 tonnes (14'710 tonnes en 2008) et Holcim à Eclépens 25'000 tonnes (36'230 tonnes en 2008). Ces trois entreprises prennent en charge près de 87% des déchets éliminés sur le canton.

**En augmentation** : Collecte des déchets spéciaux des ménages, traçabilité des déchets spéciaux.

**Variable** : quantité de terres polluées éliminées,

**En baisse** : déchets spéciaux des entreprises

## 9. Matériaux d'excavation et autres déchets de chantier

Production de déchets de chantiers : env.1'000'000 tonnes/an, recyclage à 88%. Production de matériaux d'excavation : env.1'200'000 m3, valorisation sur les sites de carrières et gravières, en dépôts pour matériaux d'excavation, utilisation pour l'amélioration de parcelles agricoles, réutilisation sur des chantiers proches.

Fluctuations des volumes mis en décharge inerte : 354'149 m3 en 2004, 179'597 m3 en 2005, 116'691 m3 en 2006 et 63'118 m3 en 2007, 31'000 m3 en 2008, 27'000 m3 en 2009. La baisse constatée depuis 2005 provient de la situation de pénurie de capacités, notamment sur la Côte et la région lausannoise. Planification de 3 nouveaux sites de décharges inertes en cours (La Côte, région lausannoise, Oron-Lavaux) et extension du site de Valebin (Bofflens). Projet intercantonal à Saanen. Recherche systématique de sites de comblement pour les matériaux d'excavation sains et utilisation du solde de cavité d'anciennes gravières et carrières actuellement sous-utilisés.

Filière de recyclage pour le plâtre cartoné mise en œuvre début 2008 par la société RIGIPS, réseau de collecte en Valais, Vaud et Genève (Vaud : environ 1'500 tonnes en 2009, sur un potentiel de 10'000 tonnes). Recherche d'une filière d'inertage de l'ETERNIT : pas de four de cuisson en Suisse, précautions lors de la mise en décharge inerte (législation européenne)

Valorisation améliorée des granulats de matériaux minéraux: Taux de substitution de graviers neufs : passage de 11% en 2001 à 18,5% en 2004, 20% en 2006 et 21% en 2007, 24% en 2008, 25,6% en 2009. Objectif de 28% en 2010, avec augmentation de la valorisation des granulats de matériaux mélangés (+ 70'000 m3/an)

**En augmentation**: quantité valorisée, qualité de la valorisation, sécurité de la mise en décharge

**En diminution** : volumes de décharge inerte et dépôts terreux

## 10. Conclusions

Tous les indicateurs montrent une amélioration, dans le sens des objectifs du Plan. L'augmentation du taux de recyclage devra être accélérée si l'on veut atteindre 60% de taux global de recyclage en 2020.

### Mesures non encore appliquées :

Evaluation du potentiel de recyclage du papier dans les entreprises et l'administration, rationalisation des transports de déchets urbains, comparaison interrégionale des performances du tri et de la prévention (ZH,LU), conventions avec le secteur privé pour la réduction des produits générant beaucoup de déchets (CH), réalisation de plans de gestion des déchets des entreprises (sauf pour les chantiers), site d'enfouissement pour les déchets animaux en cas d'épizootie.

6 sur 43

## 11. Indicateurs du développement durable

Le tableau suivant, repris du Plan à son chapitre 10, donne un aperçu annuel de l'évolution des indicateurs du système MONET utilisés dans le tableau de bord général du développement durable dans le canton.

INDICATEUR MONET	2004	2005	2006	2007	2008	2009
18.2 Taux de métaux lourds dans les boues d'épuration	↓ diminution +	↓ diminution +	↓ diminution +	↓ diminution +	↓ diminution +	↑ augmentation -
18.4 Production spécifique de déchets urbains éliminés	↓ diminution +	↓ diminution +	↑ augment. (DIB et encombrants) ↓ diminution (ordures ménagères) -, +	↑ augment. (encombrants) ↓ diminution (ordures ménagères) -, +	↓ diminution +	↓ diminution +
18.5 Production de déchets spéciaux	↑ augment. ↑ augment. (déchets spéciaux)	↑ augment. ↑ augment. (déchets spéciaux)	↑ augment. ↑ augment. (déchets spéciaux des	↑ augment. ↑ augment. (déchets spéciaux des	↑ augment. ↑ augment. (déchets spéciaux)	↓ diminution ↑ augment. (déchets spéciaux des

	des ménages) +	des ménages) +	ménages) +	ménages) +	des ménages) +	ménages) -, +
<b>18.6 Taux de recyclage des déchets urbains</b>	↑ augment. +	↑ augment. +	↑ augment. +	↑ augment. +	↑ augment. +	↑ augmentation +
<b>Tendance gén.</b>	+	+	+	+	+	+

**LEGENDE :** Tendance : ↑ augmentation ↓ diminution → stable

Evaluation pour le développement durable : + positive – négative ≡ neutre

## 12 . Ecologie industrielle

L'étude engendrée par la réponse du Conseil d'Etat au postulat Gfeller au sujet de l'établissement d'un cadastre des déchets industriels a été réalisée lors d'une première étape, consistant à décrire les différentes filières de traitement et valorisation et à détecter sur le territoire cantonal des zones industrielles ou des synergies inter-entreprises seraient réalisables.

Sur un total de 32 territoires, deux (ZI d'Avenches, complexe Villeneuve, Aigle et Monthey) ont été sélectionnés par un groupe de pilotage associant la CVCI, Lausanne Région, l'Unité de développement durable, le SELT, le SEVEN, le SFFN et le SESA, avec le concours du bureau SOFIES, sur mandat conjoint du SELT et du SESA. Parallèlement, la filière de valorisation des déchets minéraux de chantiers a été choisie pour un développement au cours d'une deuxième étape. Cette voie pragmatique a été choisie en lieu et place du développement d'un cadastre géo-référencé qui aurait nécessité l'engagement de nouvelles forces de travail au sein du SESA.